

Saint - Denier le 30 mai 2015

Louis Elégoët

Président de

l'association des riverains
de la BAN

La Guillot

29440 Saint-Denier

lelegoet@free.fr

02-98-68-50-84

Monsieur le Commandant,

Dans un esprit de concorde et conformément à notre échange du début du mois de septembre 2015, je me permets d'attirer votre attention sur trois points.

1/ Le CA de l'association des riverains souhaite être informé des activités programmées à la BAN sur une période de six mois, par exemple, ne serait-ce que pour le bien des familles et des enfants. Un site web leur sera bientôt accessible.

2/ Lors de cette même rencontre de septembre 2015 vous aviez souscrit à ma proposition, lorsque je vous avais demandé de nous faire connaître deux fois par an, par exemple, que les ASSP sont décaissées à 50%.

3/ Je me permets, enfin, de vous demander d'insister auprès de M. Pierrat, de l'IRH, pour qu'il donne des résultats complets de l'analyse de l'air. Comme nous avions demandé que cette analyse soit effectuée

en période d'ASSP, il était évident que nous voulions connaître la situation en ces périodes. Le rapport de M. Picurat comporte bien quatre courbes relatives à cette question (annexe 2; de la page 55 à la page 59) mais celles-ci sont bâclées et donc illisibles. L'échelle du temps n'y figure même pas. Il n'y a rien d'excessif dans notre demande. On ne demande qu'un travail convenable.

Avec toute ma sympathie,

L. EL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Landivisiau, le 31 mai 2016



LE COMMANDANT DE L'AERONAUTIQUE NAVALE DE LANDIVISIAU

M. Bliquet,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier en date du 30 mai 2016 et de vos requêtes. J'aurais aimé pouvoir y répondre favorablement mais les circonstances actuelles ne m'y autorisent pas. En effet :

- *Votre souhait de connaître avec six mois d'avance l'activité de la BAN n'est pas accessible. Si les forces armées effectuent de nombreux travaux de planification en amont, ce ne sont que des travaux et le quotidien et la réalité, tout comme la situation intérieure et internationale, nous amènent à revoir constamment la copie et à amender de nombreuses fois nos projets. Ils n'ont ainsi aucune valeur contractuelle et pourraient être très éloignés de la réalité in fine et donc sans aucune plus-value. De plus, ces travaux sont confidentiels et n'ont pas vocation à être diffusés dans le domaine public. Néanmoins, comme je le fais déjà, je ferai tout mon possible pour vous prévenir en temps et en heures des activités dimensionnantes que nous menons et qui pourraient avoir un impact sur votre quotidien : campagnes ASSP, grands exercices, périodes d'activités réduites...*
- *Pour la délocalisation des ASSP, là aussi les chiffres réels sont classifiés mais conformément aux engagements du ministre de la Défense, nous nous efforçons de délocaliser 50 % de notre activité. Comme vous avez pu le constater récemment, une partie de la campagne que nous avons débutée cette semaine sera réalisée sur une autre plateforme pendant une période de trois semaines.*
- *Enfin, je n'ai pas de pouvoir de contrainte ou d'influence sur la société de droit privé IRH quant aux résultats de l'analyse de l'air. Les données que j'ai sont exactement les mêmes que celles auxquelles vous avez accès. Et comme je vous l'avez déjà dit, vous êtes libres de contacter cette société pour obtenir les explications que vous souhaitez... comme je l'ai rappelé il y a quelques temps à votre interlocuteur, M. Pierrat, qui est libre d'y répondre.*

J'ai bien conscience que les éléments que vous trouverez dans cette lettre ne répondent que partiellement à vos interrogations mais je ne peux malheureusement vous en dire plus sans mettre sur la place publique des informations qui n'ont aucune raison d'y être.

Cordialement,

Capitaine de vaisseau Pascal Cassan